

Bulle veut requalifier les espaces verts situés au cœur de la cité. Projet lauréat dévoilé

Un réseau de jardins au centre

« FLORA BERSET

Réaménagement » Dans un contexte de développement urbain intense et rapide, les espaces verts sont devenus des enjeux sociétaux et politiques. A Bulle, les autorités communales ont initié des mandats d'études parallèles pour la planification des parcs et des jardins de la cité. Objectif? Revaloriser les zones de verdure situées dans le périmètre protégé du centre historique, entre le château, la place du Cabaret, les jardins de l'ancien couvent des Capucins et ceux de l'ancien Institut Sainte-Croix.

En octobre dernier, cinq bureaux d'architectes-paysagistes ont déposé leurs propositions sur ce dossier. Les mandats ont été adjugés conjointement par la commune de Bulle, la paroisse Bulle-La Tour et l'Etat de Fribourg. Un collège d'experts a désigné comme lauréat le bureau zurichois ASP Landschaftsarchitekten AG. Le projet primé, dont la réalisation est encore à l'étude, a été présenté hier en conférence de presse.

«Ce projet a été choisi car il tient compte du caractère des différents espaces verts. Il donne une hiérarchie à chaque jardin et des usages particuliers aux uns et aux autres», indique l'architecte de ville Eric Pichonnaz, qui a participé aux délibérations du jury à la fin du mois de janvier.

Au final, le périmètre de réflexion dépasse 25 000 mètres carrés. «L'idée est de s'appuyer sur les structures existantes et de les valoriser», relève l'architecte paysagiste Elodie Rué. Membre du bureau vainqueur, elle insiste sur une mise en réseau cohérente de l'ensemble de ces parcelles: «Nous voulons améliorer la liaison piétonne et la connexion entre tous ces jardins.»

Réalisation par étapes

Le projet lauréat prévoit un arborescence et des aires de pelouses propices à accueillir des manifestations dans le jardin de Sainte-Croix, jusqu'ici fermé au public. Le jardin des capucins, lui aussi secret, aura une vocation plus intime. Propriété de la paroisse,



Dans le périmètre protégé du château, les jardins dessinent un quadrillage le long de la rue de la Condémine (en bas à gauche de la photo). DR

il devrait conserver deux entités distinctes, à savoir le jardin du cloître existant et un verger: «Nous souhaitons mettre cet espace à disposition de la population tout en conservant l'esprit du lieu», indique le président du Conseil paroissial, Jean-Bernard Repond.

L'exploitation du jardin des capucins devrait faire l'objet d'une convention avec la Croix-Rouge. Son entretien pourrait être assuré par des requérants d'asile, mais également par des classes et des personnes âgées. Souhaitant aller de l'avant, le président de paroisse espère pouvoir présenter une demande de crédit d'investissement en assemblée à la fin du mois de janvier, pour une ouverture au public dès le printemps 2018.

Si les délais restent incertains, les premiers jardins réalisés seront ceux de l'Institut Sainte-



«Le jardin des capucins sera accessible à la population»

Jean-Bernard Repond

Croix et des Capucins. Encore en réflexion, le réaménagement du Cabaret et des extérieurs du Musée gruérien interviendra dans un deuxième temps. Enfin, la dernière étape se concentrera sur les douves du château et le jardin du préfet.

Démolition du labyrinthe

Selon l'architecte Elodie Rué, le parc du Cabaret devrait se transformer en grande prairie «libre et dégagée», ce qui impliquerait la démolition du labyrinthe et de la fontaine. Datant des années 1990, ces infrastructures ne répondent plus aux normes actuelles. En remplacement, un nouveau bassin devrait être construit sur la place du Musée gruérien.

A ce stade, la suite du mandat est conditionnée par l'obtention du crédit d'investissement et du

permis de construire. «Le projet n'est pas encore chiffré», souligne le syndic Jacques Morand. En outre, le Conseil général doit encore prendre connaissance du résultat de l'étude concernant l'aménagement d'un parking souterrain au centre-ville lors de sa séance d'octobre. L'issue de cette étude pourrait influencer le visage de la zone.

En attendant, le projet vainqueur sera visible dans le hall du Musée gruérien du 1^{er} au 18 septembre. Cette exposition s'inscrit dans le cadre des Journées européennes du patrimoine qui auront lieu les 10 et 11 septembre. A ces dates, des collaborateurs de Patrimoine Gruyère-Vevyese proposeront des visites commentées du site – à la lumière de cet ambitieux projet de requalification – en collaboration avec le musée et la ville de Bulle. »

Le centre de conférences ne serait pas rentable

EPFL » Le centre de congrès de l'EPFL, inauguré au printemps 2014, est déficitaire, a constaté hier le Contrôle des finances dans un rapport. Sans contre-mesures, il resterait dans les chiffres rouges. L'Ecole polytechnique fédérale conteste cet alarmisme.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné cinq projets des EPF, à Lausanne et à Zurich, financés grâce à des partenariats public-privé. Avec une valeur de 4,6 milliards de francs, le domaine des EPF représente un des plus grands portefeuilles immobiliers de la Confédération.

Le quartier nord de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), où est situé le centre de congrès, a enregistré une perte de 13,7 millions de francs depuis son ouverture en 2013, dont 6,8 millions en 2015, a indiqué André Schneider, vice-président du secteur ressources et infrastructures.

Selon une projection théorique du contrôle des finances, le quartier nord pourrait atteindre une perte de 116 millions de francs d'ici l'échéance de 30 ans du contrat. Une projection que conteste l'EPFL: elle prévoit une augmentation du chiffre d'affaires du centre de 5,2 millions à 9,4 millions de francs d'ici à 2019. L'équilibre financier devrait ainsi être atteint. Le Contrôle fédéral des finances ne partage pas cet optimisme et estime que ce ne sera pas suffisant. » **ATS**

Une automobiliste se tue sur l'A1

Morges » Une automobiliste de 58 ans s'est tuée dimanche soir sur l'autoroute A1 à la hauteur de la sortie Morges-Est, a indiqué hier la police vaudoise. Domiciliée dans la région, la conductrice a dévié sur la droite pour une raison indéterminée.

L'accident s'est produit vers 23 h 20. L'automobiliste a traversé la bande d'arrêt d'urgence, en direction de la partie herbeuse bordant la chaussée. Après une embardée de plusieurs dizaines de mètres, la voiture a heurté la glissière centrale. La conductrice est décédée sur place. » **ATS**

Nouvelle voie en 2017

Courgevaux-Morat » La voie ferrée entre les gares de Courgevaux et de Morat sera entièrement remise à neuf durant l'été 2017. Les Transports publics fribourgeois (TPF) profiteront de l'interruption de trafic planifiée durant cette période pour procéder à ces importants travaux, qu'ils viennent de mettre à l'enquête. Ils consisteront à assainir le terrain avec la mise en place de nouvelles fondations et d'un coffre en gravier, ainsi qu'à remplacer le ballast, les rails et les traverses.

Ce nouveau matériel aura une durée de vie de 50 à 80 ans, indiquent les TPF dans un communiqué. En améliorant la stabilité de l'infrastructure, ils augmenteront par là même le confort des voyageurs, affirme l'entreprise de transport. Afin de diminuer les nuisances pour les riverains, les rails seront en outre soudés, ce qui permettra de se passer – sauf dans les 200 derniers mètres précédant l'entrée en gare de Morat – d'éclisses génératrices d'émissions sonores.

Le budget total de ces travaux s'élève à 3,5 millions de francs et il est entièrement couvert par la Confédération via le fonds de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire, précisent les TPF. Ce renouvellement de tronçon est l'une des étapes de la modernisation de la ligne Fribourg-Morat-Anet, à l'issue de laquelle une cadence à la demi-heure entre Fribourg et Morat sera possible dès décembre 2017. Il s'agit de la troisième étape du RER Fribourg/Freiburg. » **MARC-ROLAND ZOELLIG**

BULLE

SANS PERMIS, AVEC 3,8% Un automobiliste de 58 ans a été interpellé alors qu'il circulait sous le coup d'un retrait de permis et avec 3,8% d'alcool dans le sang, dimanche vers 19 h 30 à Bulle. L'individu avait heurté un véhicule et poursuivi sa route. Signalé à la police, le véhicule a été retrouvé et son conducteur identifié. Aucun blessé lors de l'incident, selon la police cantonale. **5Z**

BARBERÈCHE

ROUTE DE VIVY FERMÉE Dans le cadre de travaux de réfection, la route de Vivy sera fermée entre Barberèche et Grand-Vivy, du 1^{er} septembre au 4 novembre, communique la police cantonale. Une déviation sera mise en place. En cas de météo défavorable ou d'imprévus, la fermeture sera prolongée. La police prie les usagers de se conformer à la signalisation mise en place. **NR**

Moutarde de Châtillon primée

Bénichon » Les fins gourmets se sont donné rendez-vous samedi à Estavayer-le-Lac pour le 15^e concours de la meilleure moutarde de bénichon. Au total, 73 amateurs et 12 professionnels ont pris part à ce rendez-vous incontournable organisé lors du marché artisanal de la bénichon staviacoise. Le jury, composé de six maîtres moustardiers, a jugé les produits sur trois critères: le goût, la texture et la consistance.

En catégorie «professionnels», Monique Crausaz de Châtillon monte sur la première marche du podium. Une première pour ce traiteur autodidacte, fidèle participante, qui avait innové l'année passée en commercialisant de la moutarde de bénichon en tube. La Broyarde est suivie par Charles-Antoine Knechtle de la boulangerie-pâtisserie La Brioche-Le Colibri à Fribourg. Claude Maillard du restaurant staviacoise La Gerbe d'Or monte sur la troisième marche.

Du côté des amateurs, Patricia Pugin d'Avry-sur-Matran remporte le concours. La deuxième place revient à Antoinette Conus de Villars-sur-Glâne et la troisième à Caroline Olivier de Bulle.

Même si la bénichon se déroulait en même temps que la Fête fédérale de lutte Estavayer 2016, Sophie Giuliano de l'Office du tourisme tire un bilan positif. «Compte tenu du contexte, nous avons eu du monde entre 10 et 13 h. Je suis satisfaite de la fréquentation, j'attendais moins. Certains marchands ont bien vendu alors que d'autres étaient déçus» relève-t-elle. » **DELPHINE FRANCEY**



La chapelle retrouve son lustre

Glâne. Les fidèles de la paroisse de Vuisternens-devant-Romont avaient fait le déplacement jusqu'à la chapelle Saint-Garin dimanche matin pour marquer le terme des rénovations de l'édifice. Entamés en septembre 2015, les travaux ont notamment permis de redonner aux parois de la chapelle ses décors de 1921. Le Service des biens culturels du canton de Fri-

bourg a également procédé à un inventaire du mobilier de l'église. Verdict: plusieurs objets revêtent un intérêt historique, parmi lesquels le maître-autel qui date de la construction du bâtiment, au XVII^e siècle. La rénovation de la chapelle de la Neirigue a coûté au total 123 000 francs, dont une partie a été prise en charge par un mécène. **JER/Vincent Murith**